

Alternatives aux néonicotinoïdes en betterave : des résultats encourageants, à confirmer



Jeudi 9 juin, les partenaires du projet Fermes Pilotes d'Expérimentation (FPE) ont organisé une visite de la parcelle de Nojeon-en-Vexin, une des 62 FPE mises en place par l'ITB et les Services agronomiques de sucreries en 2022. A cette occasion, ils ont présenté les derniers résultats de 3 des 5 leviers évalués sur ces FPE en alternatives aux néonicotinoïdes en betterave, soit l'association de plantes compagnes aux betteraves, l'introduction d'auxiliaires dans les parcelles et l'implantation de bandes fleuries.

Associer des plantes compagnes aux betteraves

Depuis 2021, la Ferme Pilote d'Expérimentation de Nojeon-en-Vexin (Eure) accueille des essais d'association d'espèces de plantes aux betteraves. Ces plantes compagnes ont pour objectif de réduire les populations de pucerons sur betteraves et les symptômes de jaunisse associés. L'essai conduit l'année dernière montrait une efficacité pour certaines espèces, l'avoine notamment, et la conduite des plantes compagnes avait permis d'éviter toute concurrence avec la betterave. Cette année, l'essai est reconduit et de premiers enseignements peuvent déjà être communiqués. L'orge de printemps, non testée l'année passée sur cette FPE, semble montrer une efficacité moindre que l'avoine en 2021. Et la féverole, qui s'est mieux développée que l'an passé, semble avoir un impact plus marqué sur la réduction des populations de pucerons.

Il faudra néanmoins attendre la récolte 2022 pour tirer des conclusions plus complètes, en prenant en compte les symptômes de jaunisse observés et les rendements obtenus. Cellesci seront mises au regard des résultats obtenus sur les autres FPE pour identifier les facteurs de réussite et d'échec de cette stratégie. 39 parcelles avec des essais plantes compagnes sont suivies en 2022.



Orge de printemps et betteraves au 23 mai 2022

Favoriser la présence d'auxiliaires dans les parcelles et mesurer l'impact des bandes fleuries

L'impact des auxiliaires pour diminuer le nombre de pucerons vecteurs de jaunisse sur les betteraves est aussi évalué dans le cadre du projet FPE. Deux stratégies sont déployées : des lâchers d'auxiliaires (des chrysopes prédatrices de pucerons et des hyménoptères parasitoïdes), et l'implantation de bandes fleuries pour attirer les auxiliaires déjà présents dans le paysage. 19 parcelles avec bandes fleuries ont été suivies en 2021, et 25 bandes fleuries sont suivies en 2022 au sein du réseau des Fermes Pilotes d'Expérimentation.

Les Fermes Pilotes d'Expérimentation constituent l'un des projets du Plan National de Recherche et d'Innovation (PNRI) « vers des solutions opérationnelles contre la jaunisse de la betterave sucrière ». Les 62 agriculteurs betteraviers et 7 lycées agricoles impliqués mettent à disposition de la recherche, des parcelles entières qui permettent d'évaluer en conditions de plein champ les leviers testés dans une diversité de situations et en conditions réelles de production. Ces FPE sont aussi le moyen d'évaluer les impacts de chaque levier en termes de faisabilité pour l'agriculteur et de rentabilité économique. Les cinq leviers évalués au sein des PFE sont :

- L'implantation de bandes fleuries
- L'association de plantes compagnes aux betteraves
- L'utilisation de variétés tolérantes ou résistantes aux virus de jaunisse
- L'introduction d'auxiliaires dans les parcelles
- L'utilisation de produits de biocontrôle

A propos du PNRI :

Le Plan National de Recherche et d'Innovation intitulé « vers des solutions opérationnelles contre la jaunisse de la betterave sucrière » a pour objectif de trouver des solutions alternatives à l'usage des néonicotinoïdes. Il s'agit d'un programme de recherche, réunissant de nombreux acteurs afin d'identifier, avant 2024, des solutions qui, seules ou combinées, protègeront les cultures de betterave à sucre des virus de jaunisse.

Cet effort de recherche sans précédent porte tant sur la biologie, l'agronomie, la génétique, le biocontrôle, ou des dimensions sociologiques et économiques.

INRAE assure la responsabilité scientifique du PNRI et l'ITB, sa gestion fonctionnelle.

Le PNRI en chiffres : 20 millions d'euros de financements (dont 7 de financements publics) - 3 années de recherche - une vingtaine de projets - 42 partenaires - des fermes pilote déployées en 2022 chez 57 agriculteurs - 4 axes de recherches







